

## MAIN-D'ŒUVRE FRONTALIÈRE : HAUSSE CONTINUE DEPUIS 2002

Avec environ 35 000 personnes à fin 2020, la main-d'œuvre frontalière continue d'augmenter dans le canton de Vaud pour représenter 7,6 % des actifs occupés. Cette tendance, amorcée en 2002 avec l'entrée en vigueur de l'Accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne, a évolué au gré des décisions politiques et de la conjoncture économique. En dix-huit ans, le nombre de frontaliers a triplé. La demande tend à baisser du côté de l'industrie et à augmenter dans le domaine de la santé et de l'action sociale.

A fin 2020, 34 570 frontaliers de nationalité étrangère travaillent dans le canton de Vaud. Bien que les chiffres 2020 soient des estimations<sup>1</sup>, il semble que la progression de cette main-d'œuvre se soit poursuivie malgré la crise sanitaire et économique liée à la Covid-19 [F1]. Ces travailleurs représentent 7,6 % de la population active occupée vaudoise en 2020, soit une part relativement modeste en comparaison avec les cantons de Genève et du Tessin, pour lesquels elle s'élève à 29 %.

### DES JEUNES DE HAUTE-SAVOIE ET DU DOUBS EN MAJORITÉ

Près des deux tiers des frontaliers sont des hommes et la moitié sont âgés entre 25 et 39 ans. Ils viennent principalement de Haute-Savoie (31 %) et du Doubs (27 %) pour se rendre dans les districts du Jura-Nord vaudois (26 %), de Nyon (23 %) et de Lausanne (20 %). Ces travailleurs sont occupés notamment dans l'industrie (24 %), le commerce (15 %) et la santé et l'action sociale (14 %).

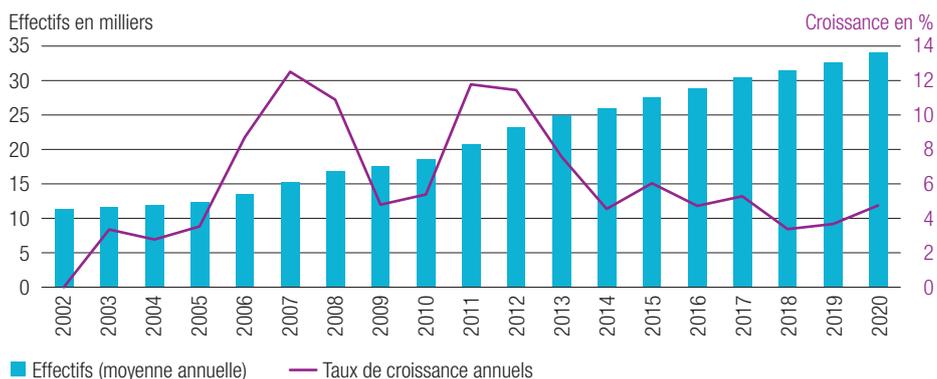
### TROIS FOIS PLUS DE FRONTALIERS QU'EN 2002

Depuis 2002 et l'entrée en vigueur de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) entre la Suisse et l'Union européenne (UE), le nombre de frontaliers travaillant dans le canton de Vaud a plus que triplé, passant de 11 300 personnes à 34 200 en 2020 (moyennes annuelles), soit une hausse de 200 %. Durant la même période, la population active occupée résidente a crû de 30 %.

### SUPPRESSION DES ZONES FRONTALIÈRES ET CRISES ÉCONOMIQUES À L'ORIGINE DES REBONDS

L'augmentation du nombre de frontaliers n'a pas été constante depuis 2002. La suppression des zones frontalières entre la Suisse et l'UE le 1<sup>er</sup> juin 2007 a eu un impact remarquable sur l'arrivée de nouveaux frontaliers [F1]. Le pic apparu dans les années 2011-2012 s'explique davantage par les crises économiques et financières qui se sont succédées au sein de l'UE entre 2008 et 2011 (crise des *subprimes* et de l'endettement). Relativement peu impactée par ces crises, la Suisse a attiré les travailleurs de l'UE ayant eu des difficultés à trouver un emploi dans leur pays. Le taux de chômage de l'UE est en effet passé de 7 % à 11,5 % durant cette période. La plus forte hausse trimestrielle a d'ailleurs été enregistrée au quatrième trimestre 2011 (+14,9 %).

#### [F1] EFFECTIFS ET TAUX DE CROISSANCE ANNUELS DE LA MAIN-D'ŒUVRE FRONTALIÈRE, VAUD



## ÉVOLUTION DES BESOINS

Le besoin en main-d'œuvre frontalière selon les branches d'activité a passablement évolué. Si le secteur secondaire a été le plus grand employeur jusqu'au début des années 2000, la majorité des frontaliers travaillent dès lors dans le secteur tertiaire. Cette tendance se poursuit; alors que le taux de croissance annuel moyen est de 4,1 % entre 2002 et 2020 pour le secteur secondaire, il est le double pour le secteur tertiaire (8,1 %).

La part des frontaliers actifs dans le secteur de l'industrie notamment a fortement diminué; de 37 % en 2002, elle atteint 24 % en 2020. Parallèlement, celle des frontaliers employés dans la santé et l'action sociale a doublé, passant de 7 % à 14 % [F2]. Ces derniers représentent ainsi un cinquième des frontaliers du secteur tertiaire, soit une part très proche des frontaliers occupés dans le commerce. La part de ces derniers a d'ailleurs diminué de 10 points dans le secteur tertiaire depuis 2002.

L'évolution de la demande en main-d'œuvre frontalière selon les branches peut expliquer la part croissante des frontaliers de Haute-Savoie et la baisse de ceux provenant du Jura. | ADF

<sup>1</sup> Le délai entre le début d'une activité de travail et son enregistrement peut prendre un certain temps. De plus, les cessations d'activité ne sont pas toujours annoncées au canton. Ainsi, les données des trois derniers trimestres sont corrigées jusqu'à 2 ans après leur diffusion. Les données 2020 définitives seront donc connues en 2022.

Source des données : OFS, Statistique des frontaliers, Enquête suisse sur la population active. Etat au 28.04.2021.



#### [F2] FRONTALIERS SELON CERTAINES BRANCHES D'ACTIVITÉ, VAUD

